

**DELIBERATION N° 15 / 2026**  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 07 avril 2026**

**Sous la présidence de M. NEDJAR, Maire**

**Présents** : M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme TIZNITI, M. MÉNIRI, Mme EL HAJOU, M. BOUTRY, Mme BOULET, M. DADDA, M. PROD'HOMME, Mme BION, M. RUBANY, M. JEGOUZO, M. NITOU SAMBA, Mme SARRAZIN, Mme JUMEL, M. MAILLARD, M. ENGUEHARD, M. BIRACH, Mme GAMRAOUI, Mme HAI, Mme DIOP, M. PEULVAST, M. SAHED, Mme LÉPINARD, Mme NAZEF, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF.

**Excusés et ont donné procuration** : Mme BAYKAN à M. BOURÉ, Mme JAABIRI à Mme TIZNITI, M. FLORIN à Mme MAICHOUF.

**Absents** : M. DE SA TORRES, M. VELÉ.

**Secrétaire de séance** : Mme NAZEF.

**Objet : Proposition des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire expose que :

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit l'institution d'une Commission Communale des Impôts. Cette commission comprend pour Limay, 8 membres titulaires et 8 suppléants ainsi que le Maire ou un adjoint délégué.

Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double (soit 16 titulaires et 16 suppléants). Ils doivent être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, avoir au moins 25 ans, jouir de leurs droits civils et être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.

La Commission Communale des Impôts Directs a un rôle consultatif. Elle intervient en matière de fiscalité locale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré,

**ARTICLE 1 : DECIDE à l'unanimité** de désigner à la Commission Communale des Impôts Directs les personnes suivantes :

| Titulaires                         | Suppléants                   |
|------------------------------------|------------------------------|
| M. Bruno BIRACH                    | Mme Francelina BION          |
| Mme Liliane HOTTOT                 | M. Omar BOUMAROUF            |
| M. Serge JEGOU                     | Mme Rose BOURLARD            |
| M. Bruno OLIVIER                   | M. Stéphane BUISINE          |
| Mme Claudine PELTIER               | Mme Nathalie FAGGI           |
| Mme Gisèle POUVREAU                | M. Bernard HILLAIRET         |
| M. Christian ROPERT                | Mme Viviane JUILLET          |
| Mme Frédérique ROBERT              | Mme Leïla MADHAOUI           |
| M. Grégory SZCZEPANSKI             | Mme Marie-France ROCHER      |
| Mme Monique MACE (née LE GUIELLAN) | Mme Pascale SIBAUD           |
| M. Nostrat CHAHROKNI               | M. Roland VILLEMAIN          |
| M. André MARIETTE                  | Mme Ingrid HAMEL             |
| M. Daniel CUBIER                   | M. Bernard GUEGUEN           |
| M. Jawad IBN EL HADEK              | Mme Ahlam MAICHOUF           |
| M. Paulo RODRIGUES                 | M. Jean-Charles KOLOLO-SAMBA |
| M. Miguel DE SA TORRES             | M. Alain FLORIN              |

**ARTICLE 2 : PRECISE** que le Directeur régional / départemental des finances publiques procèdera à la désignation des commissaires ;

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE**, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,  
Djamel NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affichée le 14 AVR. 2026

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Proposition des représentants à la commission communale des impôts directs

Date de transmission de l'acte : 13/04/2026

Date de réception de l'accusé de  
réception : 13/04/2026

Numéro de l'acte : DELIB-15-2026 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20260407-DELIB-15-2026-DE

Date de décision : 07/04/2026

Acte transmis par : Francine LIENHARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants